



Louis Degos

Associé Gérant / Managing Partner (Paris)

Paris
+33.(0)1.58.44.15.30

louis.degos@klgates.com

APERÇU

Louis Degos est avocat au Barreau de Paris. Il dirige la pratique Contentieux et Arbitrage au sein du bureau parisien de K&L Gates. Louis Degos a été élu membre du Conseil National des Barreaux (CNB) durant deux mandats : de 2015 à 2017, puis de 2018 à 2020. Durant ses six années de mandat au Conseil National, il a été notamment Président de la Commission Prospective et Innovation et a créé et dirigé la Revue Pratique de la Prospective et de l'Innovation, publiée chez Lexis Nexis. Auparavant, de janvier 2012 à décembre 2014, Louis a été Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris.

Dans ses domaines d'intervention, Louis Degos a reçu deux accréditations officielles professionnelles délivrées par les autorités nationales : il possède un certificat national de spécialisation en droit de l'arbitrage et un agrément du Centre National de Médiation des Avocats pour exercer en tant que médiateur. Ces deux qualifications professionnelles démontrent sa large expérience dans les domaines du contentieux commercial, du droit des affaires et des sociétés et des modes alternatifs de règlement des litiges. Il plaide régulièrement devant les tribunaux étatiques français, mais aussi à l'étranger, et devant les tribunaux arbitraux (ad hoc et institutionnels) dans des litiges internes et internationaux.

Louis Degos a participé à plus de 100 arbitrages en qualité de Conseil ou d'Arbitre (Président du Tribunal Arbitral, Co-arbitre ou Arbitre unique) dans des arbitrages internes et internationaux, ad-hoc ou conformément à des Règlements d'arbitrage (CCI, CMAP, AFA, Règlement suisse d'arbitrage international, UNCITRAL, etc.).

Il intervient fréquemment en qualité de Conseil dans de procédures alternatives de règlement des litiges. Ainsi, il assiste les parties dans le cadre de procédure de médiation, amis aussi d'autres modes de règlement des litiges, tels que la négociation assistée ou le mini-procès. Il est souvent nommé Médiateur, tant pour des litiges internes qu'internationaux.

Louis Degos est également réputé pour son expérience en droit de l'arbitrage et dans les questions juridiques péri ou post-arbitrales. Il intervient en tant qu'avocat dans des procédures étatiques relatives à l'arbitrage (mesures provisoires et conservatoires, constitution du Tribunal arbitral, appel, recours en annulation, exequatur). Louis est également intervenu en qualité de Conseil, Co-Conseil ou consultant dans de nombreuses procédures de recours en annulation et procédures d'exécution de sentences arbitrales. Il conseille régulièrement des institutions d'arbitrage et représente fréquemment les arbitres dont la responsabilité est engagée devant les tribunaux étatiques.

Louis Degos est membre du Conseil d'administration du Comité Français de l'Arbitrage ainsi que de nombreuses autres institutions et sociétés savantes (Association Française d'Arbitrage, Association Suisse d'arbitrage, Paris The Home of International Arbitration...).

Son parcours universitaire s'est tourné vers l'arbitrage et les modes alternatifs de règlement des différends, qu'il enseigne toujours à l'Université. Louis est aussi enseignant au CMAP dans le cadre de la formation d'arbitre et il intervient fréquemment dans des séminaires et conférences sur l'arbitrage, la médiation, les ADR, mais aussi les innovations juridiques, la pratique professionnelle...

Louis Degos est Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Avant d'intégrer K&L Gates LLP en 2009, Louis Degos a été associé dès 2001 d'un cabinet d'avocats français avec une activité plaidante importante en contentieux commercial et en arbitrage international. En 2005, il rejoint un cabinet international d'origine britannique en tant qu'associé en charge de la pratique contentieuse en France..

RECONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

À L'INTERNATIONAL

- Classé par Best Lawyers 2022, et de façon continue depuis dix ans, dans les domaines suivants
 - Arbitrage et médiation
 - Arbitrage international
 - Contentieux commercial
- Classé par Chambers Europe 2021 - International Arbitration - France :
 - « *Louis Degos est un praticien aguerri et assiste ses clients dans les affaires d'arbitrage et les litiges associés devant les juridictions nationales. Il est actif dans les secteurs des transports, des télécommunications et des mines.* »
- Classé par Chambers Global 2021 - International Arbitration - France :
 - « *Louis Degos de K&L Gates est un praticien chevronné et assiste ses clients dans les affaires d'arbitrage et les litiges associés devant les tribunaux nationaux. Il est actif dans les secteurs des transports, des télécommunications et des mines. Un client déclare: 'Quand il parle, les gens écoutent et ses paroles sont influentes', ajoutant: 'Les gens le respectent, il est très orienté client et essaie toujours de défendre la position de son client'.* »
- Recommandé par Legal 500 EMEA 2021 en Contentieux commercial et Arbitrage international
- Classé par Who's Who Legal parmi les meilleurs avocats médiation, contentieux et arbitrage :
 - Thought Leader - France - Commercial Litigation 2021

- Global Leader - Litigation 2020
- National Leader - France - Arbitration 2021
 - « Fort de son expérience dans plus de 95 affaires de premier plan, Louis Degos de K&L Gates est un 'leader' dans les procédures d'arbitrage international dans différents secteurs d'activité. Ses pairs font l'éloge de son 'bon jugement' et de sa 'très bonne capacité de négociation' ».
- National Leader - France - Commercial Litigation 2021
 - Louis Degos de K&L Gates, est un 'top litigator', il possède une vaste expérience des litiges commerciaux nationaux et internationaux.
- National Leader - France - Mediation 2021
 - « Le 'très actif' Louis Degos du cabinet K&L Gates est un praticien chevronné dans toutes les formes de résolution des litiges, y compris la médiation. Son expertise dans les secteurs du pétrole et du gaz, de la construction et des technologies de pointe fait de lui un avocat de choix ».
- Classé par le GAR dans deux catégories :
 - Arbitration parmi les 55 meilleurs avocats en France.
 - Arbitration - Future Leaders parmi les 33 meilleurs associés en France.
- Nommé parmi les « 45 under 45 », guide des 45 personnalités de moins de 45 ans les plus reconnues en matière d'arbitrage international - Global Arbitration Review 2011.
- Cité dans le Global Arbitration Review comme « first international arbitration specialist for decades to be elected to the Paris Bar Council ».

EN FRANCE

- Classé par le magazine Décideurs - Leaders League en 2021, dans les catégories :
 - « Contentieux commercial »
 - « Africa Desk - Arbitrage et Contentieux Internationaux » « Médiation »
 - « Arbitrage International »
- Reconnu parmi les meilleurs avocats en arbitrage en France, magazine Option Droit & Affaires.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES / CIVIQUES

Institutions professionnelles

- Membre de la Délégation française du Conseil des Barreaux Européens (CCBE) (2021- aujourd'hui)
- Ancien Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris (2012-2014)

- Ancien Membre du Conseil National des Barreaux (deux mandats, 2015-2017 et 2018-2020)
- Ancien Président de la Commission Prospective du Conseil National des Barreaux

Université

- Professeur en arbitrage et MARD (Université de Versailles-Saint-Quentin et HEC)

Associations et sociétés

- Membre du Conseil d'Administration du Comité Français de l'Arbitrage, ancien Secrétaire Général
- Ancien Secrétaire général de l'association « Paris, Place de l'Arbitrage/Paris, the Home of International Arbitration »
- Membre de l'Institut pour l'Arbitrage International (IAI), de la Cour Internationale d'Arbitrage à Londres (LCIA), de l'Association française d'arbitrage (AFA) et de l'Association Suisse de l'Arbitrage (ASA)

CONFÉRENCES

- 10 et 11 septembre: Conférence Science & Law sur le thème “Legal Technology: it's not just about lawyers anymore”. (événement)
- 17 juin 2021, intervention dans le module 6 du CADEJ de l'ENM: “Les enjeux de l'utilisation et de la diffusion des données numériques judiciaires” (événement)
- 14 juin 2021, Conférence d'Intelligence Juridique (événement)
- 10 et 11 juin 2021, Colloque sur l'arbitrage et les sûretés en droit OHADA (événement)

FORMATION UNIVERSITAIRE

- Maitrise, Université Paris 2 Panthéon-Assas, (*Professional Master 2 degree in Law and Dispute Resolution: Litigation, Arbitration, ADR; under Prof. Serge GUINCHARD and Prof. Philippe FOUCHARD's responsibility*)
- D.E.S.S., Université Paris 2 Panthéon-Assas, (*Professional Master 2 degree in Law and Dispute Resolution: Litigation, Arbitration, ADR; under Prof. Serge GUINCHARD and Prof. Philippe FOUCHARD's responsibility, Major*)
- D.E.A, Université Paris 2 Panthéon-Assas, (*Research Master 2 degree; Philosophy of Law; under Prof. François TERRE's responsibility, Major*)

ADMISSIONS

- Barreau de Paris

LANGUE

- Anglais

- Français
- Espagnol

AUTRES PUBLICATIONS

Louis Degos a écrit de nombreux articles sur l'arbitrage interne et international, ainsi que sur les MARD, aussi bien en français qu'en anglais. Il a animé des conférences en France et à l'étranger.

Sélection de publications et d'ouvrages en 2021:

- Code du Numérique 2022, *Lexis Nexis*, 19 août 2021
- 10 et 11 juin 2021, Colloque sur l'arbitrage et les sûretés en droit OHADA (Abidjan, Côte d'Ivoire)
- « Création de l'Association Filière des Services Juridiques et du Droit », *Affiches Parisiennes*, 1er avril 2021
- « Une "Filière Juridique" pourrait-elle se concrétiser en France ? », *Village de la justice*, 1er avril 2021
- « Ne ratons pas le virage de l'avocat en entreprise », *Le Point*, 3 mars 2021
- « Avocat en entreprise, une question de statut », *Agefi Hebdo*, 15 février 2021
- « L'avocat (salarié) en entreprise : Totems et Tabous », *La Semaine Juridique*, p. 377 du n°239, 22 février 2021

ACTUALITÉS ET ÉVÉNEMENTS

- 10 et 11 juin 2021, Colloque sur l'arbitrage et les sûretés en droit OHADA (*Event*)
- 12 avril 2018, K&L Gates conseille Deleplanque & Cie dans le cadre du contentieux entre SESVanderHave et le groupe Strube (*Communiqué de Presse*)

DOMAINES D'INTERVENTION

- Arbitrage International
- Contentieux des affaires
- Construction and Infrastructure
- Contentieux d'actionnaires, droit des sociétés, post-acquisition
- Conseil et réclamations d'assurance
- Investor-State Arbitration
- Droit Maritime
- Responsabilité du fait des produits

- Professional Liability

INDUSTRIES

- Automotive
- Energie et ressources naturelles
- Fabrication
- Produits de consommation
- Technologie